



Absence injustifiée

Par Cloclo59

Bonjour,

Mon employeur veut me sanctionner pour absence injustifiée parce que j'ai quitté mon travail pour me rendre à un rendez-vous médical dans le cadre d'une maladie invalidante. Mon responsable avait bien évidemment été prévenu.

En a t'il le droit ?

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Aviez-vous obtenu l'autorisation de vous absenter ou fait valider un jour de congé ?

Par kang74

Bonjour

Il faut bien sûr prévenir votre employeur si vous avez des rendez vous médicaux liés à une ALD, en justifiant de cette ALD (attestation secu), en justifiant de la convocation à ce rendez vous lié à l'ALD .

Hors ce cadre, vous êtes bien en absence injustifiée qui motive donc retenue sur salaire et justifie d'une sanction qui peut aller jusqu'au licenciement .

Par de là, avez vous les seuls justificatifs qui vous permettent d'avoir légalement une autorisation d'absence pour essayer de rattraper le coup ?